

From: Malenfant, Karl
Sent: 03/06/15 14:33:12.000
Received: 03/06/15 14:33:13.000
To: Dubé, Alain <Alain.Dube@saaq.gouv.qc.ca>
Subject: Re: TR: Validation de la planification soumise
Importance: Normal
Sensitivity: Normal
Attachments: image001.jpg, image001.jpg

Salut Alain

Je vois beaucoup d'info, mais ma question est la suivante:

Avez-vous un engagement commun de faire ce qu'il faut, d'avoir les collègues nécessaires et d'arriver aux solutions pour livrer en fonction des dates convenues?

Merci de me répondre

A+

Karl Malenfant
Envoyé de mon iPad

Le 2015-06-03 à 13:44, Dubé, Alain <Alain.Dube@saaq.gouv.qc.ca> a écrit :

PTI.

Alain Dubé

Direction générale des programmes d'envergure

Vice-présidence aux technologies de l'information (VPTI)

alain.dube@saaq.gouv.qc.ca

De : Chabot, Sylvie

Envoyé : 3 juin 2015 13:37

À : Couture, Manon

Cc : Dubé, Alain

Objet : Validation de la planification soumise

Bonjour,

La planification devrait comprendre :

- 1) L'identification du Vérificateur à recruter avant la publication de l'A/O
- 2) Nous sommes exclus des sections *Modalités d'exécution du mandat (stratégie commerciale et de gestion) et TCO, bordereaux de prix et bénéfices* : il est essentiel qu'on y soit (validation par rapport au CT, déterminant pour l'évaluation des fournisseurs et la gestion de l'A/O et pour l'élaboration du contrat);

Risques :

- 1) Puisqu'on lit par section, il est possible qu'on doive revenir sur les sections précédentes, il faut considérer que les sections seront réouvertures et aucune période prévue pour les retours en arrière (lecture ajustements des documents suite aux commentaires de l'AQ et la gestion contractuelle. Étape essentielle entre les besoins et les exigences afin d'éviter les retours en arrière)

en place des mesures, les autres appels d'offres, etc.

- 3) Possibilité de report pour la A (condition d'admissibilité), peut reporter la publication de la B
- 4) Possibilité de report à toutes les étapes possibles (pas de contrôle sur les délais, demande de report, demande à la DAJ (conditions d'admissibilité), demande de précision de la part du fournisseur)
- 5) Ne pas accorder suffisamment de temps pour les fournisseurs pour répondre aux A/O, possibilité de report important (demande de report)

Condition :

- 1) Les joueurs en mode matriciels doivent être impliqués au fur et à mesure, c'est-à-dire dès le début (donc par exemple sur le comité intégrateur)
- 2) Je dois fournir les responsabilités respectives de mes 2 joueurs afin que chacun soit invité là où il doit l'être au bon moment
- 3) On corrige en direct les sections dans la semaine de validation dans une rencontre commune avec AQ (un gars comme Denis Cossette devra être présent) pour ce faire, il faut s'assurer que nous pourrions disposer en direct des réponses au questionnements soulevés
- 4) Avoir une personne décisionnelle de la gestion contractuelle et que ses recommandations soient pris en considération et qu'en cas de désaccord, le tout soit remonté à la gestion contractuelle avec tout les joueurs impliquées afin de vider la question

Sylvie Chabot

Directrice

Direction de la conformité en gestion contractuelle et du soutien administratif

Société de l'assurance automobile du Québec

333, boul. Jean-Lesage, E-1-22

Québec (Québec) G1K 8J6

Téléphone: (418) 528-5293

Télécopieur: (418) 528-1000

sylvie.chabot@saag.gouv.qc.ca

